

Une nouvelle étude sur les Sociétés coopératives issues de transformations d'association

Ces quatre dernières années ont été marquées par une forte augmentation du nombre Scop et de Scic issues d'une transformation d'association (+ 46 %). Dans ce cadre, une étude a été réalisée en 2017 par la Confédération générale des Scop. Outre les chiffres clés, elle analyse les facteurs de motivation de ces transformations ainsi que le niveau de satisfaction des coopératives issues d'associations, sur la base d'un échantillon de 86 réponses recueillies.



De plus en plus d'associations choisissent le modèle coopératif

En France, 1,3 million d'associations actives sont recensées et parmi elles 12 % sont des associations employeuses. Une étude, réalisée par la Confédération générale des Scop, révèle que les transformations d'association en Scop ou en Scic se sont beaucoup développées ces dernières années. En effet, fin 2016, un total de 286 coopératives dont 159 Scop et 127 Scic pour 4 902 emplois était comptabilisé. Plus précisément, entre 2012 et 2016, le nombre de Scop issues de transformations d'association a crû de 34 % et le nombre de Scic issues de telles transformations, de 53 %. Cette hausse s'explique notamment par la dynamique d'implication des salariés qui évoluent dans le secteur associatif. Cette tendance de transformation est relativement nouvelle. De ce fait, en 2016, 52 % des coopératives issues de telles transformations avaient moins de 5 ans d'existence. Ce phénomène concerne souvent les petites structures de moins de 10 salariés (63,3 %), majoritairement dans les services, l'éducation, la santé et l'action sociale. Si ce changement de statut est constaté dans toute la France, trois régions concentrent respectivement plus de 10 % des effectifs des transformations d'association sous forme de coopérative : Auvergne-Rhône-Alpes (20,3%), Nouvelle Aquitaine (14,1 %) et Bretagne (10,4 %). Du point de vue du nombre de créations d'emplois par les coopératives concernées, sur l'année 2016, la région Grand Est arrive en tête (+ 86 emplois), suivie des régions Auvergne-Rhône-Alpes (+ 76 emplois) et Ile-de-France (+ 48 emplois).



Des Sociétés coopératives satisfaites de leur transformation

A travers cette étude menée en partenariat avec Jérôme Morteveille, expert-comptable mémorialiste, la Confédération générale des Scop a mis en exergue que 94 % des coopératives sont satisfaites de leur nouveau statut. Ce chiffre marquant est notamment lié à la volonté de consolider l'assise économique de l'organisation tout en renforçant la gouvernance de son projet collectif. A l'issue de l'enquête, quatre grands facteurs de satisfaction ressortent :

- le modèle du statut coopératif (à hauteur de 45 %) qui offre un accroissement de la crédibilité de la structure et de sa santé financière ;
- le modèle de gouvernance qui est adapté aux valeurs de l'organisation et permet une meilleure implication des parties prenantes ;
- la place du personnel désormais plus impliqué dans l'entreprise qui engendre une plus grande responsabilisation et professionnalisation des salariés ;
- l'activité de la structure : 12 % assurent que leur transformation a permis de leur assurer une légitimité économique et de créer une nouvelle dynamique au bénéfice de leur développement.

Le taux de pérennité des Scop et Scic issues de transformations d'association constaté à cinq ans, au niveau national, est largement supérieur à celui des entreprises dites « classiques », avec 88 % contre 60 % pour l'ensemble des entreprises françaises.

> Synergy, une association qui a choisi la transformation en Scop

Fondée en 1982, en Gironde, sous le régime d'association loi 1901, Synergy, est un acteur majeur de la sous-traitance industrielle et administrative.



Fort de sa croissance, la structure pouvait difficilement rester sous la forme associative. Ainsi, en 2015, l'entreprise se transforme en Scop et devient Synergy Scop SA, tout en gardant son ADN en tant qu'entreprise adaptée avec 80 % de personnes en situation de handicap. Eric Soumaille est nommé PDG de la Scop.

Informations clés :

150 collaborateurs

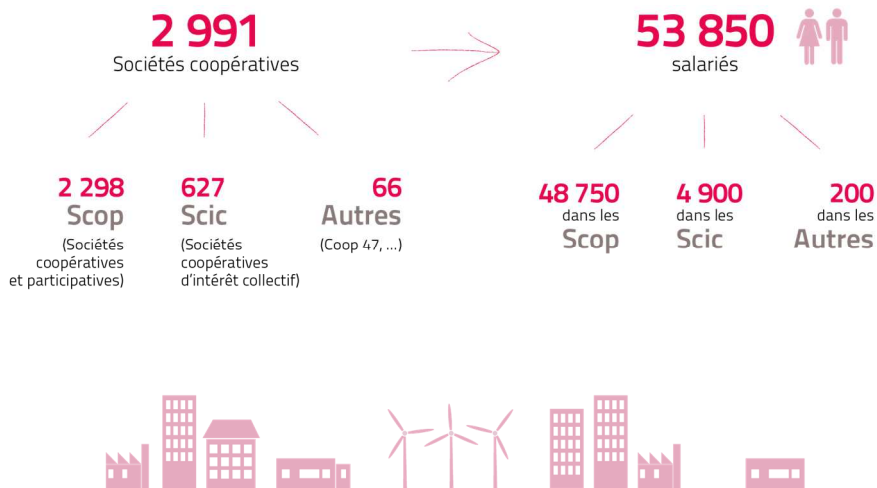
Certification ISO 9001 V2015

Certification ISO 13485 (Dispositifs médicaux) et EN 9100 (Aéronautique) : en cours

Engagée dans le programme « Usine du futur »

Programme d'investissements en cours à hauteur de 2 M€

Plus d'informations : <http://synergy-scop.fr/>



A propos des Scop et des Scic

La Scop a la particularité d'appartenir à ses salariés associés majoritaires (ils détiennent au minimum 51 % du capital et 65 % des droits de vote). Impliqués, ils sont aussi motivés par le système de répartition équitable de la richesse produite (entreprise, capital, salariat) : en moyenne, les Scop redistribuent plus de 40 % des résultats à leurs salariés.

La Scic a la particularité d'associer autour d'un projet économique commun toute personne physique ou morale (dont obligatoirement les salariés et les bénéficiaires). Les décisions fonctionnant sur un principe démocratique, chaque associé détient une voix lors des assemblées générales, quel que soit le montant de son capital.



A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des Scop et des Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 12 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

www.les-scop.coop

www.les-scic.coop

Contacts presse

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Berthille La Torre - b.latorre@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14

Alexandra Leoni - a.leoni@auvray-associes.com / 01 58 22 25 97